

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE RETZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 15 Mars 2024

Date de la convocation du Comité syndical : 29 février 2024
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 29
Nombre de votants : 31

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze mars à quatorze heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de Mme BRIAND, Présidente.

Etaient présents : Mmes Pascale BRIAND, Séverine MARCHAND, Nadège PLACE M. Edgar BARBE, Claude CAUDAL, Jacky DROUET, Jean Bernard FERRER, Pierre MARTIN, Jacques PRIEUR, Jacques RIPOCHE, Jacques MALHOMME **pour Pornic Agglomération Pays de Retz**, Mmes Marie Line BOUSSEAU, Annie BRIEND, Dorothée PACAUD, Raymond CHARBONNIER, Michel OLIVIER **pour la Communauté de Communes Sud Estuaire** Mmes Nathalie GUIHARD, Laura GLASS, Laetitia PELTIER, Christian GAUTHIER, Claude NAUD, **pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique**, Mme Karine PAVIZA, M. Michel AURAY, Patrick BERTIN, Bernard COUDRIAU, Yannick FETIVEAU, Frédéric LAUNAY, Stephan BEAUGE, Johann BOBLIN, Jean Yves MARNIER pour **Grand Lieu Communauté**.

Etaient excusés : M. Rémy ROHRBACH (POUVOIR à Séverine MARHCNAD), Luc NORMAND (pouvoir à Claude CAUDAL), Gaétan LEAUTE, Claire HUGUES, Jean Michel BRARD, Christiane VAN GOETHEM **pour Pornic Agglomération Pays de Retz**, Noëlle MELLERIN, Jean Pierre AUDELIN **pour la Communauté de Communes Sud Estuaire**, M/ Alain PINABEL **pour la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique** ; M. Christophe LEGLAND **pour Grand Lieu Communauté**.

XXXXXXXX

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur Johann BOBLIN prend la présidence de la séance durant le vote du **compte administratif 2023**.

Le compte administratif reprend l'ensemble des opérations du budget primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances du syndicat mixte de l'exercice 2023.

Les opérations de l'exercice 2023 du budget PETR font apparaître les résultats suivants :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes ou Excédent	Dépenses	Recettes ou Ecédent
Résultats 2022 reportés		92 930,19 €	13 768,96 €	
Opérations exercice	533 970,39 €	508 282,44 €	23 470,50 €	25 398,64 €
TOTAUX	533 970,39 €	601 212,63 €	37 239,46 €	25 398,64 €
RESULTAT DE CLOTURE	67 242,24 €		-11 840,82 €	
Restes réaliser			1 202,40 €	9 549,00 €
Solde d'exécution des restes à réaliser			8 346,60 €	
RESULTATS CUMULES	67 242,24 €		-3 494,22 €	

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver le **compte administratif 2023**.

Après en avoir délibéré, le Président n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le compte administratif 2023,
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Publication effectuée le :
 La Présidente,
 Pascale BRIAND

